



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-100410>

Département(s) de publication : **92**

Annonce n° **25-100410**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Gennevilliers

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21920036700015

Ville : Gennevilliers

Code postal : 92230

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 92

Section 2 - Communication

Lien direct aux documents de la consultation : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1702258>

Identifiant interne de la consultation : 25DE02

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : <http://marches-publics.ville-gennevilliers.fr/>

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve** : Formulaire Dc1
Formulaire Dc2
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : Chiffre d'affaires annuel spécifique : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : Références sur des travaux spécifiés : Liste des principales prestations effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire. Elles sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat Certificats délivrés par des

instituts de contrôle de la qualité : Qualification Qualipaysage arrosage automatique Confirmé et Certificats délivrés par des instituts de contrôle de la qualité : Arrosage automatique Spécialisé ou équivalent

Technique d'achat : Accord-cadre

Date et heure limite de réception des plis : 10/10/2025 à 10:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) : ACHETEUR

Critères d'attribution : Valeur technique : 50% Valeur environnementale : 10% Prix des prestations : 40%

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux, Maintenance et installation de systèmes d'arrosages intégrés, de disconnecteurs et d'adduction d'eau

Code CPV principal - Descripteur principal : 45112710

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Il s'agit des travaux de création ou modification de réseaux, de maintenance et l'installation de système d'arrosage intégrés, de disconnecteurs et d'adduction d'eau des espaces verts, terrains de sport, écoles et abords de bâtiments de la ville de Gennevilliers (Voir les annexes 1 à 4 : données indicatives non contractuelles). Ils incluent les réparations, les modifications et extensions sur les réseaux existants, la création de systèmes d'arrosage automatique pilotés par programmeurs ou par gestion centralisée de type HUNTER ou équivalent

Lieu principal d'exécution du marché : 92230 - Gennevilliers

Durée du marché (en mois) : 48

Valeur estimée (H.T.) : entre euros et 1200000 euros

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : L'accord cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois, prenant effet à compter de la date de notification du contrat. L'accord cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois. L'accord cadre sera éventuellement reconduit au plus tôt à la date à laquelle le montant maximum sera atteint et au plus tard au terme d'un délai d'un an à compter de sa date de notification (ou de sa reconduction). L'accord cadre pourra être éventuellement reconduit 3 fois, et ne pourra excéder 48 mois. En cas de renouvellement annuel, la reconduction sera tacite ; en cas de renouvellement anticipé si le montant maximum de la période est atteint, la date de la reconduction sera expressément signifiée par lettre recommandée. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Procédures de recours Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise 2 Boulevard de l'Hautil BP 30322 95027 CERGY PONTOISE Adresse internet (U.R.L) :

<http://cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 09/09/2025